



Rueil-Malmaison, le 12 juin 2014

Communiqué de presse

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions, VINCI a signé le 12 juin 2014, avec un prestataire de service d'investissement, une convention d'achat d'actions portant sur un volume de 8 000 000 (huit millions) d'actions VINCI, soit 1,3% du capital social de la Société à la date du présent communiqué.

Cette convention s'inscrit dans le respect de la limite de prix maximum par action fixée par l'assemblée générale mixte de VINCI en date du 15 avril 2014.

Contact presse :
Maxence Naouri
Tel.: +33 (0)1 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com